



Téléphone 022 420 50 00  
Télécopie 022 420 50 09  
<http://www.hg-ge.ch>

Association des habitant-e-s de la  
Jonction (AHJ)  
M. Michel Schweri  
p.a. Maison de quartier de la  
Jonction  
Case postale 204  
1211 Genève 8

N/réf. : LFH

Genève, le 6 janvier 2016

**Concerne : Cité Carl-Vogt – Immeubles Honegger**

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier du 9 décembre 2015 dont le contenu a retenu ma meilleure attention.

En préambule, je tiens à souligner le fait que l'Hospice général, dans le cadre de la rénovation d'ampleur de la Cité qui va être entreprise, maintient son intention de dialoguer avec ses locataires.

Suite à votre sollicitation, et en tant que représentant d'une association fortement impliquée dans la vie du quartier, je vous avais précédemment informé des démarches entreprises par notre institution. Je vous avais alors avisé qu'une procédure d'appel d'offres publique pour la désignation d'un groupement de mandataires avait été lancée.

Au cours de ladite procédure, les cinq candidats participant au 2<sup>e</sup> tour ont demandé à pouvoir disposer de davantage de temps en vue d'élaborer un projet abouti. Dans l'intérêt de l'opération, l'Hospice général a pris la décision d'accéder à cette requête.

Dès lors, le calendrier a été revu et le choix définitif du lauréat est désormais prévu au mois d'avril prochain. L'adjudication du marché faisant l'objet d'une parution publique, vous serez informé de l'issue de l'appel d'offres.

Il est important de préciser qu'afin d'en assurer sa pertinence et son efficacité, de nombreux experts externes ont été associés à cette procédure, dont notamment des mandataires architectes et ingénieurs ainsi que des représentants de services de l'Etat tels que le SMS et l'OCEN.

En outre, eu égard à la préoccupation de notre institution vis-à-vis de ses locataires, l'Hospice général a introduit, parmi les éléments d'appréciation des dossiers, le critère de l'interface avec les habitants. Il s'agira donc pour les candidats d'émettre des propositions destinées, dans la mesure du possible, à :

- assurer une sécurité maximale pour ceux-ci,
- minimiser les nuisances qui seront inévitablement occasionnées, notamment par le choix de méthodes les moins invasives possibles et de durée d'intervention réduite,
- prévoir une communication efficace, notamment par une présence dédiée sur site.

Dans le même sens, l'Hospice général prévoit d'instaurer des échanges entre ses locataires, les régies en charge des immeubles et le groupement de mandataires, une fois celui-ci désigné, afin d'améliorer les réflexions.

En temps utile, comme l'Hospice général l'a déjà pratiqué pour d'autres rénovations, j'envisagerai également d'organiser une séance d'information générale pour l'ensemble des locataires.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et vous adresse, Cher Monsieur, mes salutations distinguées.



Laurence FRIEDERICH  
Directrice du Service immobilier